Samedi 27 Décembre 1986 — Paraît le Samedi — 86e ANNÉE n° 2114

EXCLU DU PRÊT

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Adresse Postale : Mairie de Sisteron - Tél. 92.64.34.96
Directeur Responsable de la Publication : Gérard SEGOND

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO 2,50 F
Abonnement 1 AN 125 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
changement d'adresse, joindre 10 F

TARIF DES ANNONCES
la ligne
Annonces légales : 14,50 F.H.T.
Petites annonces : 10,00 F. TTC
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

PERMANENCES
tous les mardis et mercredis de 10 heures à 12 heures à notre bureau du Tivoli.

★ GRANDE SOIRÉE FAMILIALE ★
DU SISTERON - VÉLO - FOOTBALL
**** SUPER LOTO ****
1er PRIX : un voyage de 8 jours en YOUGOSLAVIE
pour 2 personnes en pension complète
Un Lave-Vaisselle et de nombreux autres lots...
TOUS A L'ALCAZAR LE DIMANCHE 28 DECEMBRE
A PARTIR DE 16 H ★ VENEZ NOMBREUX

VOEUX DE MONSIEUR SPAGNOU
Conseiller Général, Maire de Sisteron

Mes Chers Concitoyens,

Voici que se profile à l'horizon l'année 1987 et comme il est de tradition, je viens vous présenter mes voeux très chaleureux pour cette nouvelle année.
Que sera-t-elle pour chacun d'entre nous cette suite de jours bons, ou moins bons, qui composent le canevas de notre vie ? Elle sera je croix très sincèrement, ce que vous et moi, ensemble, la ferons.
Je voudrais, auparavant, exprimer mes souhaits pour l'année qui vient à travers trois mots, qui résument, je pense, le sens profond de l'attachement que je vous porte en tant que premier magistrat de cette cité.

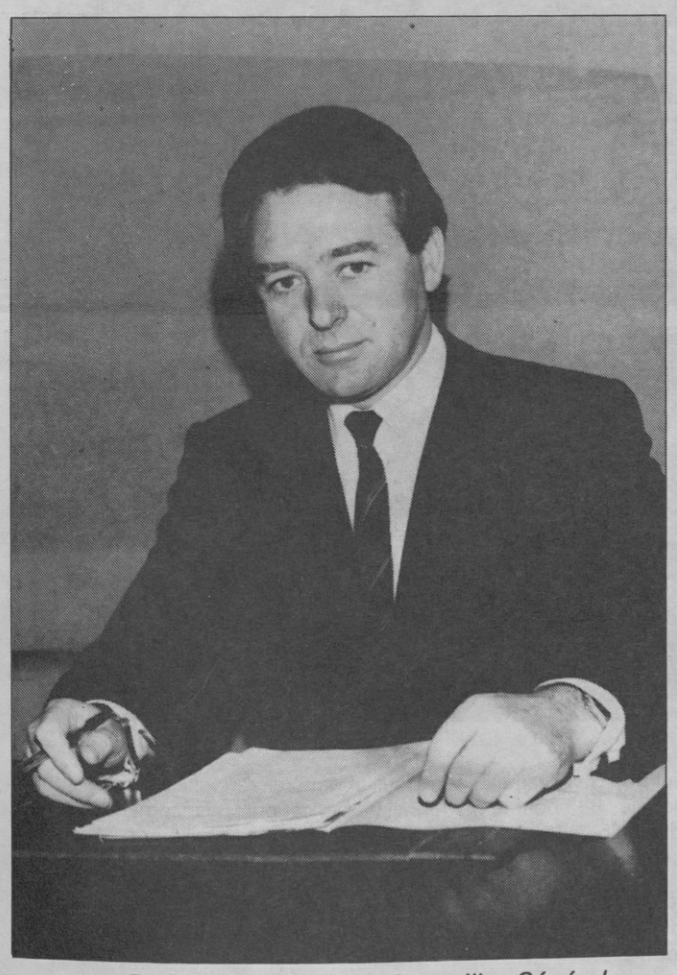

D. SPAGNOU, Maire-Conseiller Général

Ces trois mots, les voici :

- PAIX, FRATERNITÉ et SOLIDARITÉ.

La PAIX tout d'abord, combien je la désire pour vous tous et chacun en particulier, au sein de vos familles, de vos immeubles, de vos quartiers, avec vos amis, vos collègues de travail, dans vos associations, dans votre vie enfin.

La FRATERNITÉ, c'est-à-dire la possibilité, et nous l'avons tous si nous le voulons, de nous considérer comme des frères, dont le mot est d'ailleurs issu, et orne le frontispice de nos édifices publics. Que d'obstacles pourraient être aplanis par un regard fraternel levé vers les autres.

La SOLIDARITÉ enfin ; je voudrais que pour vous ce ne soit pas un vain mot, mais une attitude envers tous. Les français sont un peuple généreux, et ils l'ont encore montré au cours d'une récente émission télévisée au profit des enfants.

Alors essayons, voulez-vous ensemble de nous sentir solidaires les uns des autres, au-delà des divergences d'opinions, de différences de races, de religion et d'idées.

Si tout au long de cette année, nous faison nôtres ces trois termes, en y joignant la petite soeur «Espérance», dont parle Charles PÉGUY, je suis persuadé qu'il fera très bon vivre à SISTERON et dans le Canton en 1987.

LOGI ALP
TRANSACTIONS IMMOBILIERES

SISTERON PRES BIBLIOTHEQUE, ds petit imm. restauré :
- SPLENDIDE T3 en duplex, av. 2 terrasses solarium plein sud, vue sur lac et citadelle,
- BELLE REMISE VOUTEE 60 m² en deux parties,
- LOCAL COMMERCIAL en rez-de-chaussée, L'ENSEMBLE, SOUS VALEUR 400 000 F.

SISTERON - PLANTIERS, dans immeuble + de 20 ans :
2 appartements en excellent état av. jolie vue et soleil,
- T 2/3 + CAVE PRIX : 250.000 F.
- T 3/4 + CAVE PRIX : 270.000 F.

LE POET sur 2400 m² environ, villa 30 ans, 5 pièces, ch. central, cave, quelques travaux intérieurs, IDEAL PRET CONVENTIONNE. PRIX 380.000 F.

SISTERON les Plantiers, local commercial vide, 2 p. + salle d'eau-W.C., 28 m² au total av. vitrine. Prix des Murs : 150.000 F. + Pss. avoir grd garage attenant pour 50.000 F

SISTERON sur 800 m² clos, aménagé, belle villa T3 + garage + terrasse, PRIX : 480.000 F.

MISON COEUR CAMPAGNE 2 terrains à bâtir hors lotissement,
- 1416 m² pour 90.000 F. H.T.
- 3910 m² pour 150.000 F. H.T.

LE POËT hors lotissement, joli terrain 739 m² dominant village av. P.C., eau et égout raccordés. JOLIE VUE, PRIX 130.000 F H.T.

AUBIGNOSC terrain à bâtir 1300 m², eau, électr. en bordure, TRES JOLIE VUE VALLÉE, C.U., PRIX : 120.000 F. H.T.

VALBELLE maison restauré 150 m² habitables + 2 terrasses solarium + JOLI JARDIN clos 110 m² arboré, AFFAIRE TRES AGREABLE, PRIX : 300.000 F.

LE POËT Maison mitoyenne T3 avec balcon, cave, JARDIN attenant 300 m², habitable immédiat. PRIX 200.000 F.

RECHERCHE URGENT
VILLAS, TERRAINS, MAISONS VILLAGES et CAMPAGNE
LOCAUX COMMERCIAUX, PETITES PROPRIETES AGRICOLES

Téléphone : 92.61.10.09
26, Rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

GARANTISSEZ MIEUX VOTRE CAPITAL SANTÉ

La meilleure garantie au moindre coût avec participation sur les **dépassements d'honoraires autorisés.**

GARANTIE IMMÉDIATE POUR TOUTE ADHÉSION AVANT LE 31 JANVIER 1987

GAP : Le Cadet de Charance - 5 Rue Balmens
Téléphone : 92.51.38.78
SISTERON : Déléguée : Mme Mireille JULIEN
Permanence, le Samedi de 9 h à 11 h
Immeuble Le Tivoli

© VILLE DE SISTERON

.. BLOC-NOTES ..

• MÉDECIN
Dimanche 28 décembre
Monsieur PIQUES
Villa Caravette - Av. libération
Tél. 92.61.02.65

Jeudi 1er janvier
Monsieur LABUSSIERE
Rue des Cordeliers
Tél. cab. 92.61.13.80
Tél. dom. 92.61.34.87

• PHARMACIE
le 28.12.86 et le 01.01.87
Monsieur COMBAS
Les Arcades
Tél. 92.61.00.19

• POMPIERS
Tél. 18 ou 92.61.00.33
ou 92.61.09.49

• GENDARMERIE
Tél. 92.61.00.33

• MAIRIE
Tél. 92.61.00.37

• POLICE-SECOURS
Téléphone : 17

• AMBULANCES
VOLPE
Place du Dr Robert
Tél. 92.61.09.49

• CENTRE HOSPITALIER
SISTERON
Tél. 92.61.00.52
Toutes urgences médicales, Chirurgicales, obstétricales.

• BOULANGERIES
ouvertes le lundi
SCANU - Rue Saunerie
JACQUIER - Plce de l'Horloge

• BOUCHERIES
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue Droite, 92.61.00.44

• CINÉMA REX 1 et 2
Programmes au 92.61.36.20
sur répondeur téléphonique

HORAIRES DES MESSES SISTERON ET SECTEUR

FÊTE DE NOËL

★□★□★□★

• SISTERON
— 24 décembre
23 h 15 : ouverture des portes de la Cathédrale,
23 h 30 : Veillée liturgique
Minuit : Procession à la crêche. Grand messe de la nativité.
— 25 décembre
Fête de la nativité
10 h 30 : Messe solennelle du jour de Noël (pas de messe à 8 h 30)

• VALERNES
25 décembre : à 9 h 30

• SALIGNAC
25 décembre : 9 h 30

• MISON - 25 décembre : 11 h

• ENTREPIERRES
11 h : Messe du jour de Noël

• CONFESSIONS
Mardi 23 décembre
Célébration pénitentielle avec absolution individuelle
15 h 30 et 20 h 30 à la Cathédrale de Sisteron.
Mercredi 24 décembre
Confessions individuelles à la Cathédrale (10 h à 12 h et 15 h à 18 h 30)

LE PREMIER GUIDE PRATIQUE MUNICIPAL

Chacun a pu mesurer un jour la difficulté de trouver dans de gros annuaires le renseignement précis dont on a besoin. Il a donc paru indispensable à la municipalité de sortir un petit guide pratique présentant de façon claire, simple et rationnelle, les services administratifs, sociaux et culturels, les associations, les renseignements nécessaires à la scolarité, au tourisme, en bref donner aux administrés la possibilité d'accéder à tout ce qui est mis à leur disposition.

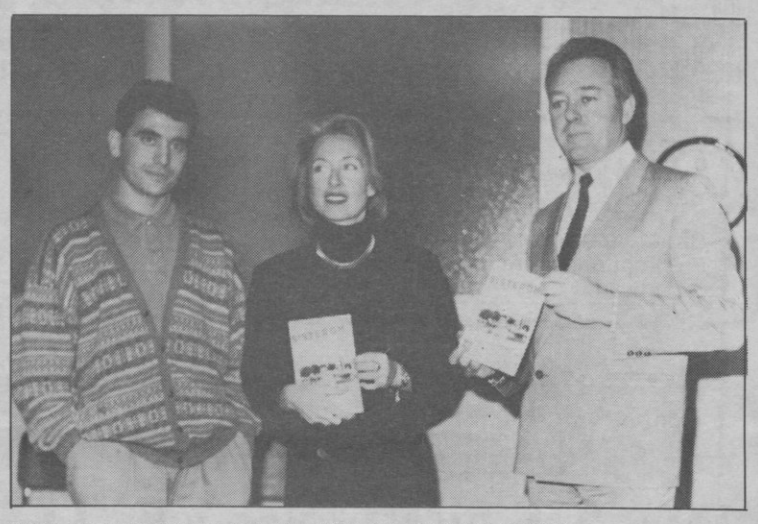

Photo R. BRIOIS : Les responsables de la maison d'édition remette le guide à M. SPAGNOU

Ce premier guide pratique municipal a été présenté à la presse par M. Daniel SPAGNOU, maire et conseiller général, qui remercia les annonceurs publicitaires qui ont soutenu cette brochure d'information éditée par la S.I.P. d'Avignon. Longue vie à ce guide !

NOËL A L'ALCAZAR POUR LE FOYER-CLUB DES CAPUCINS

-=-=-=-=-=-=-=-

C'est dans un Alcazar illuminé et fort bien décoré que s'est déroulée le mercredi 17 décembre, la traditionnelle fête de Noël de la grande famille du foyer-club.

M. Jean SARCY, responsable du groupe animation-spectacle, après avoir accueilli les très nombreux participants, passait la parole à M. SPAGNOU, président du club, maire et conseiller général, qui remerciait vivement ses adjoints, Mmes Joséphine JULIEN et Paulette REYNAUD, MM. BREMOND, CAPEAU, QUEYREL, M. le secrétaire général de la mairie, Mme SCHARWZ présidente du bureau d'aide sociale, Mme DAUMAS comité des fêtes, les membres bienfaiteurs, M. le curé de Sisteron et M. HUGUET, d'avoir répondu à l'invitation qui leur avait été faite, montrant ainsi par leur présence l'intérêt qu'ils accordaient à toute manifestation du club. Il donnait ensuite d'excellentes nouvelles de la construction de la résidence des personnes âgées et terminait en souhaitant un Joyeux Noël à tous, ainsi qu'une heureuse année 1987, qui dit-il sera encore une année d'amitié et de joie à passer ensemble.

Photo R. BRIOIS : Nos anciens particulièrement ravis.

Un excellent repas, apprécié de tous, servi par les jeunes élèves de l'école hôtelière, fut un réel moment de détente.

Ce fut ensuite, en prélude au spectacle lui-même, un intermède composé de chants et sketch humoristique. Puis ce fut l'ouverture de la fête proprement dite, organisée par Maguy BOURLETSIS et Jean REYES, délégués du centre de loisirs du Tivoli, avec le concours de groupe spectacle et le thème de cette année «Si l'on pouvait arrêter les aiguilles» se déroula en trois volets.

En première partie, les spectateurs ont découvert quelque chose de totalement nouveau «L'expression corporelle» exprimant la vie, de la naissance à l'âge adulte, l'évolution de la nature, le travail des humains. Et par la beauté des gestes, des attitudes, des mouvements, toute la création s'est symbolisée devant nous. Le deuxième tableau de ce tryptique a fait découvrir un autre aspect de la vie, avec une modeste famille d'horlogers vivant le quotidien avec ses joies, ses peines, ses satisfactions familiales, enfin tout ce qui caractérise le temps qui passe, avec «L'écume des jours» chère à Boris VIAN. La troisième partie se termine par un conte où nous trouvons tour à tour la lucidité, l'humour et la tendresse, trois mots qui résument tout l'art d'avancer en âge.

L'assistance fit une ovation à toute la troupe, chantant et mimant sur scène «Les vieilles de notre pays». La soirée se termina par un grand bal animé par Léon AILHAUD et son accordéon avec Mme SAGNOL à l'orgue.

Un grand bravo à tous les organisateurs pour avoir offert encore une belle fête de Noël à nos aînés.

13 ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES AU COLLÈGE

+-=+-=+-=+-=

Du 13 octobre au 16 décembre s'est déroulé, au collège de Sisteron, un stage d'insertion et d'orientation. C'est ainsi que 13 jeunes garçons et filles se sont retrouvés sur les bancs de l'école, que quelques uns avaient quittés depuis déjà 2 ans.

Ces élèves ont suivi des cours théoriques au collège, cours assurés par des professeurs du collège et des intervenants extérieurs.
Ils ont ainsi pu apprendre à mieux communiquer, c'est-à-dire à mieux savoir se mettre en valeur sur le marché du travail : établir un curriculum vitae, téléphoner, établir des chèques, apprendre à se présenter, se servir des minitels, d'un ordinateur, voilà le type d'exercices qu'ils ont accomplis.
Ils ont ainsi reçu de nombreuses informatmions sur l'organisation et la vie de l'entreprise. Un car les a, à plusieurs reprises, conduits dans les communes environnantes pour pouvoir observer par eux-mêmes ce qui se passe sur les lieux de travail. Ils ont ainsi pu rencontrer des chefs d'entreprises et dialoguer avec eux.

D'autre part, ces jeunes gens et jeunes filles ont suivi un premier stage de sensibilisation à la vie des entreprises chez différents commerçants ou artisans de la ville ainsi que dans certaines collectivités.

Espérons qu'à la suite de ce stage, ces jeunes seront mieux armés pour affronter la vie professionnelle

LE PÈRE NOËL CHEZ LES POMPIERS

C'est le Père Noël qui portait un uniforme, salle des sapeurs à l'occasion de la fête des pompiers et de leurs familles.

Réunis autour du lieutenant Joseph VOLPE, nos sapeurs ont célébré la plus belle fête de l'année dans la joie et la bonne humeur.

Photo R. BRIOIS : Le Père Noël et les enfants

De nombreux cadeaux furent remis aux enfants en présence du sapeur «Père Noël». M. Daniel SPAGNOU, maire et conseiller général, assistait à cette petite réunion.

Lycée Paul Arène

□□□□□□

Cours informatique tableur programmation

• **Début des cours :** Le mercredi 7 janvier de 17 h 45 à 19 h 45

Secrétariat traitement de texte comptabilité

• **Début des cours :** Le jeudi 8 janvier de 18 h à 20 h

Pour tous renseignements :
GRETA de DIGNE, Formation Continue, Tél. 92.31.35.21
LEP BEAU DE ROCHAS, 10 avenue Général Leclerc, 04000 DIGNE

LE NOËL DES MUNICIPAUX OU LE RASSEMBLEMENT D'UNE ÉQUIPE

La salle de l'Alcazar rayonnait de tous ses feux l'autre soir, à l'occasion de l'Arbre de Noël des employés communaux, animé par le groupe Sam'di soir.

Les 98 enfants du personnel ont pu tout d'abord assister à un petit spectacle fait de jeux, de chansons et de rire. Puis le Père Noël arriva pour distribuer les cadeaux avant que M. Roger BRIOIS, président du comité d'œuvres sociales de la ville, remercia la municipalité pour les jouets offerts aux enfants et féliciter tous les membres de son association pour le travail accompli lors de cette principale manifestation. Il souhaita également que 1987 soit une année où le rassemblement de tous soit effectif pour une bonne marche d'une des plus importantes «entreprises» de la ville.

Photo R. BRIOIS : L'équipe du COS des municipaux : des membres actifs et dévoués

M. Daniel SPAGNOU, maire et conseiller général, rappela les actions entreprises depuis 1983 pour le personnel (titularisations, avancements de grandes et d'échelons, les stages de formation professionnelle, etc ...) et souligna le sérieux et la conscience des employés souvent mis à contribution.

Un vin d'honneur clôtura cette sympathique réunion au cours de laquelle la grande famille municipale démontra sa force et sa cohésion pour le bien de la population.

© VILLE DE SISTERON

SISTERON ACTUALITÉS

ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

****

• Mardi 16 décembre
• Réunion du conseil d'administration de l'hôpital sous la présidence de M. le maire, en présence de MM. Capeau et Queyrel,
• Réunion du chantier de l'abattoir en présence de M. Capeau,
• Réunion du syndicat Durance Bléone en présence de M. Chastel.

• Mercredi 17 décembre
• Entretien de M. le maire avec M. P. Latil,
• Entretien de M. le maire avec M. Noël de l'UASD Sisteron-Vaumeilh,
• Repas de Noël du foyer-club 3e âge en présence de M. le maire et du conseil municipal,
• Inauguration d'une exposition de peinture à la bibliothèque en présence de M. le maire et du conseil municipal,
• Réunion de la commission municipale des sports sous la présidence de M. Reynaud.

• Jeudi 18 décembre
• Cérémonie du «drapeau» à la résidence personnes âgées, en présence de M. le maire et du conseil municipal,
• Réunion du S.I.I.B.D. sous la présidence de Mme Julien,
• M. le maire assiste à l'arbre de Noël de l'hôpital.

• Vendredi 19 décembre
• Entretien de M. le maire avec M. Charreyre,
• Entretien de M. le maire avec M. Peyre,
• M. le maire assiste à un repas organisé par l'institut avenir Provence à Chantereine,
• M. le maire présente à la presse le guide pratique sur Sisteron,
• Arbre de Noël du COS des municipaux en présence du maire et du conseil municipal,
• Réunion de la commission extra-municipale de la jeunesse.

• Samedi 20 décembre
• Assemblée générale du foyer d'animation du Jabron en présence de Mme Julien.

• Lundi 22 décembre
• Entretien de M. le maire avec M. d'Annoville, président du G.D.A.,
• Permanence de M. le maire,
• Réunion de coordination en présence de M. le maire et de M. Capeau,
• Visite du stade et de la piscine par M. le maire et les membres de la commission des sports,
• Réunion du bureau des adjoints.

·=·=·=· TOUR D'HORIZON ·=·=·=· ·=· DES TRAVAUX COMMUNAUX ·=·

La commission des travaux emmenée par M. Daniel SPAGNOU, maire et conseiller général, a effectué en cette fin d'année une visite des différents travaux et chantiers en cours dans les quartiers de la ville.

La délégation s'est tout d'abord rendue à la Ferme de Chantereine, lieu où se déroule tous les ans les centres aérés d'été, de printemps ou d'automne et où les façades ainsi que les volets ont été entièrement remis à neuf.

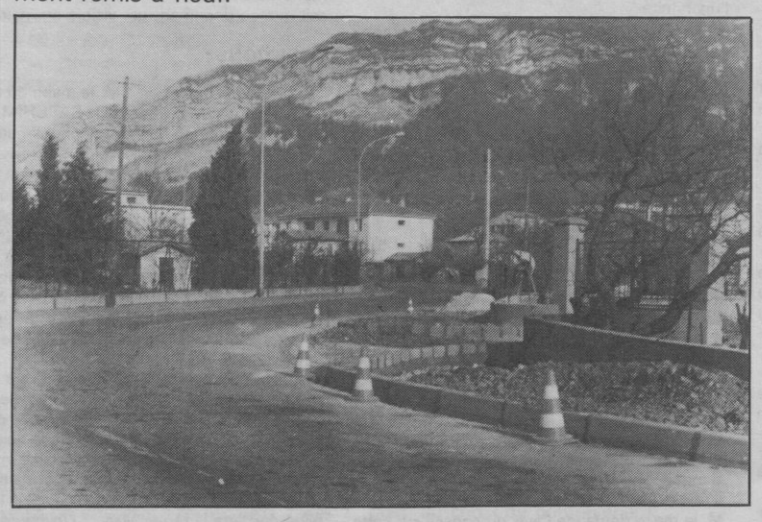

Photo R. BRIOIS : une des vues des différents travaux

Cette ferme retrouve avec ces travaux un aspect remarquable. La commission s'est dirigée ensuite à la Baume où l'entreprise AYE a commencé le chantier de construction de 9 logements HLM et qui donnera à ce quartier un vent de renouveau avant l'arrivée de l'autoroute.

La visite s'est poursuivie par l'élargissement de la rue des jardins au Gand et celui du virage dangereux de l'avenue Jean des Figues. Ce dernier très fréquenté par les élèves du lycée permettra maintenant une meilleure visibilité et une sécurité plus grande.

Autre chantier visité, celui du Thor pour constater la prochaine finition et livraison du lotissement les Bastides de Chantemerle, dans un cadre particulièrement agréable.

La visite s'est achevée par la réfection de la montée des oliviers et par le passage pour piétons de la rue du Rieu qui là aussi offrira une meilleure sécurité des usagers de la route nationale.

D'importants travaux qui s'achèveront pour certains dans les prochaines semaines.

ANNONCE LÉGALE

Etude de Me René MEGY
Notaire
04190 - LES MÉES

– – – – –

VENTE DE FONDS ARTISANAL

– – – – –

Deuxième Avis

– – – – –

Suivant acte reçu par Maître René MEGY, notaire à LES MÉES, le 29 Novembre 1986, enregistré à Digne, le 3 décembre 1986, Folio 77, n° 535/2

Monsieur RIVAS Roger Emile et son épouse Madame DONADEY Mireille Marthe demeurant ensemble à Château-Arnoux (04160) Allée des Erables,

Ont vendu, à :

La Société à Responsabilité Limitée en Formation sous le nom de : S.A.R.L. «La Ruche» avec siège social à Château-Arnoux, Allée des Erables et au capital de 50.000 F., en cours d'immatriculation au RCS de DIGNE :

Un fonds artisanal, de BLANCHISSERIE TEINTURERIE sis et exploité commune de Château-Arnoux, Allée des Erables, avec un dépôt de pressing sis et exploité quartier de SAINT-AUBAN, route Nationale.

Moyennant le prix de DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS.

Jouissance au Premier Décembre 1986 ;

Les oppositions seront reçues à Les Mées en l'étude du notaire susnommé ou domicile a été élu à cet effet dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour 2e Insertion
R. MEGY, NOTAIRE

ARTICLE DE PRESSE

****

Circulation et divagation des chiens

Il a été constaté un accroissement du nombre des chiens dans notre ville qui cause, du fait du manque de civisme de certains de leur maître, de nombreuses nuisances.
Si une grande majorité assume en adulte sa qualité de maître d'autres s'en déchargent complètement en laissant divaguer leurs chiens dans les rues en particulier le matin et le soir. Ces chiens errants causent bien entendu des problèmes important tant au niveau de la sécurité de l'hygiène que du bruit.
M. le Maire rappelle ci-dessous que quelques articles de l'arrêté municipal du 27 Septembre 84 relatif à la circulation et à la divagation des chiens afin de mettre un terme à ces nombreux désordres.
ARTICLE 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.
ARTICLE 2 : Les chiens circulant sur la voie publique même accopagnés, tenue en laisse ou muselés devront être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire.
ARTICLE 3 : Tout chien trouvé sans collier sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait muni d'un collier.
ARTICLE 7 : Lorsqu'un chien sera réclamé par son propriétaire, ce dernier devra préalablement à la remise de l'animal, acquitter au Régisseur de Recettes de la Commune, les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans la Commune.
ARTICLE 9 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois».
Les amendes seront les suivantes :
150 F. pour une 1ère capture
300 F. en cas de récidive
30 F. pour conduite au chenil
15 F. par jour pour frais de nourriture.
Monsieur le Maire fera respecter scrupuleusement cet arrêté en accord avec les responsables du chenil.

POSE DU «DRAPEAU» A LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

★-★-★-★-★-★-★

Il est de tradition que lorsque la couverture d'une nouvelle construction est terminée, une petite cérémonie se déroule avec la pose d'un drapeau tricolore sur le sommet du toit, en présence des entreprises qui ont contribué aux travaux.
Ce fut le cas dernièrement à la Résidence pour Personnes Agées, derrière la Cathédrale, où le gros œuvre est pratiquement fini et la couverture achevée.

Photo R. BRIOIS : lors de la cérémonie de pose du «drapeau»

Les diverses entreprises, les responsables de la SCIC et de la société HLM «Le nouveau logis familial», M. Daniel SPAGNOU, les élus et les chefs de services municipaux étaient donc réunis pour constater que le planning d'avancement des travaux était respecté et que la résidence serait livrée au moment prévu, c'est-à-dire pour septembre 1987.
M. SPAGNOU se félicita de voir que la restauration de l'ancien couvent des visitandines s'intégrait parfaitement dans le neuf et que l'ensemble du quartier bénéficiera d'un cadre agréable.
Rappelons que la construction de la Résidence pour Personnes Agées est à la charge entière de la société HLM «Le nouveau logis familial», la commune n'intervenant que pour les aménagements extérieurs.

INSTITUT AVENIR PROVENCE : une expansion intéressante

(=) (=) (=) (=) (=)

L'arbre de Noël donné aux enfants et aux parents par l'organisme de formation «Institut Avenir Provence» a été l'occasion pour les dirigeants de l'établissement de présenter les travaux entrepris à l'intérieur du bâtiment de Chantereine ainsi que les objectifs pour 1987.
Installée dans l'ancien bâtiment EDF, l'école a réalisé d'importants travaux d'entretien, de rénovation et de modernisation grâce à la compétence et au sérieux des employés, MM. Daniel TRICOT et BEGNIS.
Peinture, cuisine, sanitaires, toilettes ont été faits et les jeunes gens suivant les cours peuvent s'exprimer dans de bonnes conditions.
16 emplois ont été créés et les projets lancés par le président de l'institut laissent prévoir une expansion très favorable.
M. Daniel SPAGNOU, maire et conseiller général, se dit ravi de l'initiative prise par la commune à l'origine de l'installation de l'institut dans des locaux communaux, des accords établis et de l'agrandissement des activités de l'école. Il félicita le personnel pour son travail et souhaita que 1987 soit pour eux et leur entreprise une année prospère.
M. ARNOUX, directeur, invita tout le monde à un petit repas de Noël autour duquel parents, enfants et animateurs se retrouvaient dans la bonne humeur.

EXPOSITION : TOILES ET AQUARELLES DE NICOLE DAHAN A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

../../../../../..

Cette artiste de renommée internationale présente ses œuvres récentes, toiles et aquarelles, à la bibliothèque municipale jusqu'au 30 décembre.
16 médailles d'or, des expositions en France, Angleterre, Belgique, Italie, Suisse, USA, Canada, Japon, Allemagne, pour Nicole DAHAN la peinture est une raison d'être.

Photo R. BRIOIS : Au cours du vernissage par les personnalités locales.

Coloriste subtile, ses toiles sont faites d'équilibre, de clarté et de sensibilité, une grande luminosité s'en dégage qui nous incite au rêve et à l'évasion. Son amour pour la Provence y est largement représenté, oliviers, lavande, amandiers, sont interprétés en touches sensibles, du degré le plus profond au plus léger d'une dominante.
Ses célèbres fleurs sont de véritables feux d'artifice et évoquent les émaux et les pierres précieuses.
Durant les fêtes ne manquez pas de venir rendre visite à cette remarquable exposition et admirer le talent de Nicole DAHAN.

© VILLE DE SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 1986

- **Présents :** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs BREMOND, MALGAT, JULIEN, ROBERT, REYNAUD P., CAPEAU, BRUNET, LEMOINE, LAGARDE, SCHWARZ, TRABUC, DUMAS, ROMAN, BOURLIER, MOUCHEZ, GIRAUD, TEMPLIER, REYNAUD C., LARGILLIER, DURAND, CASTEL, RIBES, ROLLAND Y., ROLLAND M., CHEILAN.
- **Absents excusés :** MM. CHASTEL, QUEYREL, PAU.
- **Etaient également présents :** M. PAGLIANO secrétaire général, M. GELEY adjoint technique, M. DA FONSECA adjoint technique, Mlle LEONE secrétaire.
- **Procurations :** M. QUEYREL à M. CAPEAU, M. CHASTEL à M. le Maire, M. PAU à M. ROLLAND M.

Monsieur le maire ouvre la séance en rendant un hommage à M. FAUQUE, décédé le 6 octobre dernier : «En ouvrant cette séance du conseil municipal, je me dois de rendre hommage à M. FAUQUE Elie, maire honoraire et ancien conseiller général de Sisteron disparu le 6 octobre 1986. Lors de ses obsèques officielles, j'ai eu l'occasion de retracer la carrière publique de cet homme qui a consacré plus de 30 années de sa vie pour les autres et la collectivité. Dans cette salle où il a si souvent dirigé les débats du conseil municipal, nous devons avoir une pensée émue pour tout ce qu'il a fait pour Sisteron.

Son sens inné du social, ce don qu'il avait du contact, son respect des opinions politiques de chacun, son extrême loyauté, son courage, ont fait d'Elie FAUQUE un exemple pour les élus que nous sommes. Pour réaffirmer notre gratitude pour son action municipale, j'ai proposé au conseil d'administration de l'hôpital de Sisteron lors de sa dernière réunion que le Centre Hospitalier pour lequel il s'était battu pour obtenir les crédits en compagnie de M. MAFFREN, porte désormais le nom de «Centre Hospitalier Elie FAUQUE». Ce qui a été accepté à l'unanimité. Nous aurons l'occasion, au printemps prochain, d'apposer une plaque sur le mur d'entrée de l'hôpital, témoignant ainsi notre reconnaissance à un homme dont la devise était «servir ...». Mes chers collègues, je vous demande en souvenir de M. Elie FAUQUE d'observer une minute de silence».

Puis M. le maire donne la parole à Mme REYNAUD, secrétaire de séance, qui donne lecture du dernier procès-verbal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

M. le maire fait part au conseil du décès de M. Michel FASSINO, fils de Mme FASSINO, employée communale à la halte garderie et neveu de Mme RICHAUD, agent principal à la mairie, il présente au nom du conseil municipal et son nom personnel ses condoléances à la famille.

Il donne ensuite lecture de la carte de M. Emile BIBOUD qui, au nom de la famille de M. Emile PARET, remercie le maire et le conseil municipal du souvenir rendu à la mémoire de M. Emile PARET par le dépôt d'un pot de chrysantèmes le jour de la Toussaint sur sa tombe comme cela a été fait pour tous les anciens maires de Sisteron.

Il donne ensuite lecture des cartes de remerciements des familles ROCA ESPITALLIER suite au décès de M. Pélegrin ROCA et à nouveau présente au nom du conseil municipal ses condoléances à M. TEMPLIER (beau-frère de M. ROCA) et à toute sa famille.

Puis M. le maire donne lecture de la carte de remerciements de la famille de M. FAUQUE suite à son décès.

Il donne aussi lecture de la carte de remerciements de M. et Mme JAUME qui ónt également eu un deuil dans leur famille.

M. le maire donne ensuite connaissance du courrier de Mme Suzanne QUEUSIER, 75 000e visiteuse de la Citadelle.

Il donne lecture du courrier de M. l'Inspecteur d'Académie suite à l'organisation à Sisteron du challenge du conseil général de l'UNSS, du courrier de M. le Ministre de l'Agriculture sur la situation des agriculteurs des Alpes de Haute-Provence victimes de la sécheresse estivale, courrier qui faisait suite à l'intervention de M. le maire.

M. le maire fait part au conseil des remerciements de M. le maire d'Entrepierres suite à l'aide qui lui a été apportée par la municipalité de Sisteron en lui faisant don du mobilier de l'école maternelle du Tivoli pour meubler l'école d'Entrepierres.

Enfin M. le maire donne lecture du courrier de M. MEHAIGNERIE, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, suite au déroulement de l'enquête parcellaire de l'autoroute A 51 section Manosque-Sisteron

M. le maire informe le conseil que suite au départ de M. SERREAULT et de la maladie de M. CLAVELIN, des modifications ont été apportées au sein des services techniques, deux adjoints techniques ont été recrutés et ils sont présentés à l'assemblée communale.

M. le maire informe le conseil que dans le cadre des travaux d'économies d'énergie, deux subventions ont été allouées par EDF :
— une subvention de 177.000 F pour l'installation de pompes à chaleur dans les bâtiments communaux.
— une subvention de 522.400 F pour l'installation de pompes à chaleur au lycée Paul Arène.

M. le maire donne ensuite connaissance des derniers compte-rendus de réunions :
— le 8 octobre 86 : réunion du SIVOM du canton,
— le 8 octobre 86 : réunion du syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'aérodrome Sisteron-Vaumeilh,
— le 11 octobre 86 : réunion du conseil d'administration de l'école de musique,
— le 16 octobre 86 : réunion de la commission des sports,
— le 20 octobre 86 : réunion des SIVOM de Sisteron et de Duyes Bléone,
— le 29 octobre 86 : réunion au sujet des boues de la station d'épuration,
— le 13 novembre 86 : réunion du comité local de prévention de la délinquance,
— le 15 novembre 86 : réunion du bureau de l'école de musique,
— le 18 novembre 86 : réunion sur l'irrigation par aspersion de l'ASA du canal de Sisteron Ribiers,
— le 20 novembre 86 : réunion au sujet de l'adduction d'eau sur le plateau de Soleilhet,
— le 21 novembre 86 : réunion de présentation de l'étude d'ASD et du cabinet Blezat Ferrat sur le problème de la découpe,
— le 24 novembre 86 : réunion au sujet du quartier des Marres,
— le 25 novembre 86 : réunion de la commission des finances,
— le 3 décembre 86 : réunion de la commission des foires et marchés,
— les 14 octobre, 12 et 28 novembre 86 : réunions du centre municipal des loisirs.

ORDRE DU JOUR

1e question : Convention pour mise en place d'un journal télématique :
M. le maire fait part au conseil de la proposition qui lui a été faite par M. BRACCHI, entreprise E.C.T. à Gréoux-les-Bains, relative à la mise en place d'un service destiné à diffuser toutes les informations sur la ville de Sisteron, que ce soit des informations sur la mairie, le conseil municipal, les commerces, les entreprises, le syndicat d'initiative ou les associations.
Le public français ou européen pourra consulter ce service minitel. Il y aura fin 86 quatre millions de minitels en service en France. M. le maire demande donc au conseil de se prononcer sur la mise en place d'un tel service. Accord à l'unanimité.

2e question : Extension abattoir - approbation des marchés :
M. le maire rappelle au conseil le projet d'extension de l'abattoir de Sisteron à 8.000 tonnes par an.
Afin d'assurer la réalisation correcte de ce projet, M. le maire propose au conseil de faire effectuer un contrôle technique par le bureau SOCOTEC. Accord à l'unanimité.

3e question : Centre de secours sapeurs pompiers - mission d'architecture :
M. le maire rappelle au conseil le projet d'aménagement du centre de secours en collaboration avec la S.A. HLM des Alpes de Haute-Provence. Cette dernière ayant confié l'étude de ce projet au cabinet CHAPOTON - BROUSTAUT et BUFFERNE, il y a lieu de désigner ce cabinet pour la partie communale. Accord à l'unanimité.

4e question : Suivi du contrat d'affermage station d'épuration :
M. le maire rappelle au conseil qu'en juillet 84 la commune a passé un contrat d'affermage de la station d'épuration à la ZAC du Plan Roman Amat avec la SEERC.
L'article 5 du cahier des charges prévoit que le contrôle de la bonne exécution dudit cahier des charges sera assuré par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) et en fixe la rémunération supportée par le fermier.
M. le maire propose au conseil de confier le contrôle de la bonne exécution de cahier des charges à la DDAF. Accord unanime.

5e question : Météline :
M. le maire fait part au conseil de la procédure de mise en recouvrement, pour non création d'emplois, des subventions attribuées aux entreprises dans le cadre de la commercialisation de terrains sur la zone artisanale Météline.
Il indique qu'il y aurait lieu d'accorder un délaj de paiement aux intéressés, afin de ne pas mettre leur entreprise en difficultés et dit que pour les demandes à venir, il pourrait être accordé un échéancier dans la limite du paiement dans un délai d'un an à compter de la présente séance du conseil. Accord à l'unanimité.

6e question : questions diverses :
a) M. le maire donne lecture du courrier de M. le receveur des postes demandant l'approbation du conseil municipal du projet de réaménagement d'horaires d'ouverture des guichets du bureau de la poste.
En effet, il est apparu, après divers comptages et études, que le bureau était peu fréquenté par la clientèle entre 17 h 30 et 18 h. C'est pourquoi, dans un esprit de service public mieux adapté aux désirs des usagers, il a été envisagé l'hypothèse de la fermeture des guichets à 17 h 30 et l'ouverture à partir de 13 h 30 au lieu de 14 h. Accord à l'unanimité.

b) **Rue du Rieu - avenant n° 1 :** M. le maire expose à l'assemblée qu'au cours du chantier du passage piétons Rue du Rieu, l'entreprise MINETTO a rencontré des difficultés non prévues dans le dossier d'appel d'offres. Il a aussi été nécessaire d'apporter des modifications au descriptif initial. Ces suppléments nécessitent la passation d'un avenant. Accord à l'unanimité.

c) **Villas Chantemerle - avenant n° 2 :** M. le maire rappelle au conseil que par délibération en date du 28 juin 85, il a été confié à la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations une mission d'assistance administrative, technique, financière et comptable pour les travaux de VRD relatifs au lotissement «Les Bastides de Chantemerle».
Il indique qu'il y aurait lieu, en ce qui concerne le marché EDF, de ramener son montant à la valeur marché juillet 85, date de la signature de la convention afin de faciliter les révisions de prix ultérieures.
Suite à cette modification, un nouveau bilan financier prévisionnel a été établi et il y a lieu de prendre un avenant n° 2 à la convention initiale. Accord à l'unanimité.

d) **Résidence Personnes Agées - avenant n° 1 :** M. le maire rappelle que par délibération du 28 février 86, il a été confié à la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC) une mission d'assistance administrative, technique, financière et comptable pour les travaux du musée. Il indique q'une erreur sur le taux de rémunération de la SCIC a été constatée et qu'il y a lieu d'y remédier.
C'est pourquoi il est nécessaire de prendre un avenant à la convention du 28 février 86. Accord à l'unanimité.

e) **Résidence Personnes Agées - demande de subvention :** M. le maire expose à l'assemblée les devis quantitatifs estimatifs qui ont été établis pour l'équipement des cuisines et du mobilier de la RPA de Sisteron. Cet établissement a une capacité de 60 logements. Le coût total de l'équipement mobilier se monte à
1.050.000 F, la commune aurait à sa charge 40 % du montant global soit 420.000 F.
M. le maire en profite pour indiquer qu'il a reçu à ce jour 210 demandes de location pour 60 logeents et que cela va poser des problèmes de distribution des logements. Priorité sera donnée aux sisteronais.
M. le maire demande donc au conseil l'autorisation de présenter le dossier aux différents partenaires afin d'obtenir les subventions souhaitées. Accord à l'unanimité.

f) **Prêt de livres aux malades du centre hospitalier :** M. le maire fait part au conseil de la création d'une nouvelle association dont l'objectif est la constitution d'une bibliothèque de prêt de livres aux malades du centre hospitalier. Il indique qu'il y aurait lieu de verser à cette association une subvention de démarrage de 5.000 F destinée à la constitution du stock de livres. Accord à l'unanimité.

g) **Local social abattoir - avenant n° 2 au lot n° 1 :** M. le maire rappelle au conseil que par suite de travaux supplémentaires, il est nécessaire de faire un avenant de travaux au lot n° 1 avec l'entreprise concernée. Accord à l'unanimité.

h) **Lycée Paul Arène - marché d'étude :** M. le maire rappelle au conseil le nom du bureau d'étude maître d'œuvre chargé des études et du suivi des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux.
Il importe à présent de passer le marché d'ingénierie à intervenir entre le bureau d'étude et la commune pour les travaux d'économie d'énergie du lycée. Accord à l'unanimité.

i) **Centre de loisirs :** Création d'une nouvelle activité au centre de loisirs : M. le maire informe le conseil du projet de création d'une nouvelle activité dans le cadre du centre municipal de loisirs et de la jeunesse, qui s'intitulerait «Boxe». Comme pour les autres activités, le conseil doit fixer le droit d'adhésion en vue de l'ouverture le 5 janvier 87.
A l'unanimité le conseil fixe à 55,50 F le droit individuel d'adhésion de la nouvelle activité.

Animation au centre de loisirs durant les vacances de février 87 : M. le maire informe l'assemblée que dans le cadre du centre de loisirs une animation est prévue pour les vacances de février 87 durant 5 jours. Il convient de fixer le prix de la journée par enfant.
A l'unanimité le conseil fixe à 50 F le prix de la journée par enfant.

Création d'une régie d'avances auprès du centre municipal des loisirs : M. le maire expose à l'assemblée que pour faciliter le travail de la responsable du centre des loisirs, il conviendrait de créer une régie d'avances qui permettrait de régler les dépenses de fonctionnement tout au long de l'année et principalement durant les centre aérés. Accord à l'unanimité.

j) **Acquisition Coudoulet :** M. le maire indique au conseil que dans le cadre de l'alimentation en eau potable du plateau de Soleilhet, il est nécessaire d'acquérir une parcelle de terrain de 400 m² appartenant à M. COUDOULET en vue de la construction du bassin.
Il indique que M. COUDOULET a accepté de vendre la parcelle nécessaire. Accord à l'unanimité.

k) **Montée des Oliviers - reprise de voirie :** M. le maire expose au conseil qu'en raison des modifications à la solution apportée pour soutenir la voirie de la montée des oliviers demandées par le bureau de contrôle du chantier, il est nécessaire de passer un avenant au marché du 11 août 86. Compte-tenu d'une part de l'importance de l'opération et d'autre part de ses implications juridiques il y a lieu de désigner un maître d'œuvre.
A l'unanimité le conseil approuve l'avenant n° 1 et désigne le cabinet SIRAMY de Gap pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre du chantier.

l) **Contrat montagne - Demande de subventions - Elimination des boues station d'épuration ZAC :**
M. le maire expose à l'assemblée les problèmes posés sur la décharge municipale de Sisteron par les boues de la station d'épuration de la ZAC de l'abattoir.
Plusieurs solutions ont été envisagées pour leur élimination et on s'oriente maintenant vers une utilisation comme amendement agricole.
Les analyses effectuées sur le produit s'avèrent positives et confirment leur valeur agronomique.
La commune souhaiterait que ce projet soit reconnu comme opération pilote afin d'obtenir un taux de subventions élevé (80 %). Coût global élevé à 400.000 F H.T.
M. le maire demande au conseil l'autorisation de demander les subventions aux divers partenaires. Accord à l'unanimité.

m) **Contrat montagne - Demande de subventions plan d'eau «Les Marres» :** M. le maire expose au conseil que la zone des Marres a fait l'objet en 85/86 d'un concours d'urbanisme et l'équipe lauréate effectue actuellement une étude-zone NA.
L'idée maîtresse du projet est de créer au cœur de cette zone idéalement située à proximité immédiate du centre-ville un pôle d'attraction touristique, c'est-à-dire un plan d'eau réservé à la baignade.
Ce plan d'eau serait protégé par une digue de type «mur de quai» construite en palplanches.
La commune a demandé à la subdivision locale de l'équipement d'étudier le projet.
M. le maire demande au conseil l'autorisation de solliciter les subventions nécessaires à la réalisation du plan d'eau, au titre du contrat montagne. Accord à l'unanimité.

n) **Renouvellement demandes de subventions au titre du contrat montagne :** M. le maire rappelle au conseil qu'il avait été demandé dans le cadre du contrat de plan montagne, des subventions pour la création d'un nouveau camping municipal, pour l'aménagement d'un sentier de découverte et pour l'aménagement de la route du Mollard.
Aucune réponse n'ayant été apportée, il serait bon de renouveler ces demandes, c'est pourquoi M. le maire sollicite l'avis du conseil qui donne son accord à l'unanimité.

o) **Dénomination école maternelle Tivoli :** M. le maire rappelle au conseil qu'il avait été décidé, lors de la séance du 18 mars 85, de donner à un édifice public ou à une voie le nom de M. Jean ANDRIEU, conseiller général décédé le 8 mars 85.
Pour lui rendre hommage, M. le maire propose de donner à la nouvelle école maternelle du Tivoli la dénomination suivante : «Ecole maternelle Jean ANDRIEU - conseiller général».
Il précise que cette proposition a recueilli l'avis favorable de M. l'Inspecteur d'Académie le 11 septembre 86 et qu'il en a été question lors du dernier conseil d'école. Accord à l'unanimité.

p) **Prix de l'eau et de l'assainissement au titre de l'année 1986 :** M. le maire précise au conseil qu'il y a lieu de fixer le prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 1986.
Par lettre du 8 janvier 86, M. le Préfet autorisait un taux d'évolution de 2,9 %.
M. le maire propose au conseil de retenir ce taux d'augmentation ce qui porterait le prix du m³ d'eau de 2,40 F à 2,47 F et le prix du m³ d'assainissement de 1,00 F à 1,03 F. Accord à l'unanimité.

q) **S.I.I.D. - désignation d'un 2e représentant :** M. le maire rappelle au conseil que par délibération en date du 24 janvier 86, il avait été décidé d'adhérer au Service Intercollectivités Territoriales d'Information et de Documentation et que conformément aux statuts Mme JULIEN avait été désignée pour représenter la commune au sein de cette association.
Les statuts ayant été modifiés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1 juillet 86, il y a lieu de désigner un 2e représentant. A l'unanimité le conseil désigne M. Claude BREMOND.

r) **Lotissement Météline - Demande de subvention au conseil général pour créations d'emplois :** M. le maire fait part au conseil qu'au titre du fonds départemental de développement économique, une subvention peut être attribuée à la commune de Sisteron pour la commercialisation de terrains à usage industriel ou artisanal.
Cette subvention est destinée à diminuer le prix de vente des terrains pour les entreprises qui s'engagent à créer des emplois ce qui est le cas d'une personne acquéreur du lot n° 18.
M. le maire demande l'avis du conseil sur cette demande de subvention, ce dernier donne son accord à l'unanimité.
M. le maire indiquait que les 18 lots de la zone industrielle de Météline sont maintenant vendus, il reste un seul lot disponible. Plusieurs permis de construire sont actuellement à l'étude. M. le maire rappelle que le conseil municipal a acheté cette année 9 ha de terrain à la famille ROMAN AMAT pour agrandir la ZAC. Cette zone va être viabilisée et les terrains vendus pour faire réponse à la forte demande qu'il y a en ce moment sur Sisteron ce qui est encourageant pour l'avenir.

s) **Acquisitions parcelles terrain appartenant à M. VOLPE :** M. le maire fait part au conseil de la proposition de vente des parcelles sises aux «Coudoulets» qui lui a été faite par M. VOLPE.
M. le maire indique qu'il serait intéressant d'acquérir ces parcelles qui jouxtent le futur terrain de camping au prix proposé tout-à-fait raisonnable et conforme à l'estimation des domaines. Accord à l'unanimité.

t) **Convention avec le tennis-club :** M. le maire expose au conseil que les travaux de construction de la maison du tennis sont terminés et qu'il est souhaitable de mettre l'établissement en service dans les meilleurs délais, pour cela une convention-bail a été établie et M. le maire demande au conseil de l'approuver. Accord à l'unanimité.

u) **Calendrier des foires et marchés 87 :** M. le maire communique au conseil la note circulaire établissant le calendrier des foires et marchés pour 1987 et établie après consultation des organisations professionnelles intéressées, des représentants de l'APACS et de la commission du commerce, puis il demande au conseil de se prononcer. Accord à l'unanimité.

v) **A.S.A. du canal Sisteron-Ribiers :** M. le maire rappelle au conseil que lors de sa réunion du 3 octobre dernier, le conseil municipal avait décidé, suite à la demande faite par l'A.S.A. Sisteron-Ribiers pour utiliser la prise d'eau dans la chambre de l'usine EDF de Soleilhet, d'étudier ce problème en commission et de la réexaminer dès la prochaine séance du conseil.
Cette eau servira à l'arrosage par aspersion des Plantiers et du Gand.
Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner son accord pour l'utilisation par l'A.S.A. de la prise d'eau existante dans la chambre d'eau de l'usine EDF, mais s'engage à payer sous forme de subvention le coût supplémentaire d'un ouvrage de prise indépendant, estimé à 91.000 F H.T.

w) **Auditorium Ecole de Musique :** M. le maire fait part au conseil du courrier qui lui a été adressé par M. le Conservateur Régional des Monuments Historiques proposant l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de la Chapelle des Missionnaires.
Il rappelle que cette chapelle qui fait l'objet d'un projet d'aménagement en auditorium possède un décor de gypseries de style néo-classique de très bonne qualité et qu'elle mériterait une protection au titre de la législation sur les monuments historiques (inscription à l'inventaire).
M. le maire demande au conseil de se prononcer et celui-ci donne son accord.

x) Suite procédure O.P.A.H. : M. le maire fait part au conseil que la procédure d'OPAH prend fin le 31 décembre 1986 et qu'il y aurait lieu de demander à M. le Préfet l'institution d'un programme d'intérêt général qui permettrait aux particuliers de bénéficier d'aides majorées et de dérogations dans le cadre de l'amélioration du logement. Accord à l'unanimité.

y) **Problème de mise à disposition de postes d'instituteurs en faveur des œuvres complémentaires de l'école :** M. le maire donne connaissance au conseil des courriers qui lui ont été adressés par la Fédération des Oeuvres Laïques des Alpes de Haute-Provence et par l'association «Jeunesse au Plein Air 04» qui s'indignent de la menace de suppression des postes d'instituteurs mis à disposition des œuvres complémentaires de l'école qui organisent des classes transplantées depuis de nombreuses années et demandent au maire ainsi qu'au conseil municipal une aide pour obtenir le maintien de ces postes.
Le conseil vote par 6 voix pour, 23 abstentions.

POUR INFORMATION :

* M. le maire communique les résultats de la halte garderie, la fréquentation en octobre 86 a été de 662 enfants.
* M. BREMOND prend ensuite la parole, il s'est rendu à une réunion organisée par l'association des élus de la RN 75 à Lus la Croix Haute pour discuter du problème de la portion d'autoroute Sisteron-Grenoble. Il s'avère qu'après discussion, il a été retenu le projet Sisteron-Gap-Grenoble, car les Hautes-Alpes demandent elles-aussi l'autoroute pour desservir les stations de ski. A cet effet, la société ESCOTA a réalisé un ébauché de tracé.
* Puis M. le maire informe l'assemblée que M. CHEVALLIER, étudiant en médecine, vient de soutenir sa thèse le 26 novembre 86 à la Faculté de Marseille, cette thèse porte sur «l'implantation de secours médicaux d'urgence dans la commune de Sisteron». M. le maire informe le conseil que ce document est visible en mairie.

QUESTIONS :

* M. GIRAUD demande à M. le maire où en est le plan de restructuration de la SAPCHIM et s'il a des informations à donner au conseil municipal.
M. le maire indique qu'il a fait un voyage éclair à Paris le 28 novembre 86 en compagnie de M. DELMAR, député et qu'il a rencontré pour la 3e fois M. SAUTIER, président directeur général de SANOFI FRANCE, patron de la SAPCHIM.
Durant cet entretien, M. DELMAR et M. SPAGNOU ont attiré l'attention du président de SANOFI sur la situation économique et sociale de l'usine de Sisteron. M. SAUTIER a répondu aux inquiétudes du député et du maire de Sisteron en ces termes :
Situation économique : «Il est exact qu'en 1985 nous avions l'intention d'investir de façon importante et que la conjoncture de l'industrie chimique pharmaceutique, jointe à la baisse du dollar nous a conduit à différer certains investissements. De telles décisions sont normales dans une industrie à vocation internationale où la flexibilité doit être la règle. Mais ... l'usine de Sisteron constitue l'un des pôles de regroupement de l'activité chimie pharmaceutique de SANOFI. L'existence de ce site n'est donc en aucune façon menacée ; au contraire, les opérations de restructurations actuelles et à venir sont destinées à renforcer sa compétitivité :
— d'une part par l'implantation d'unité et de laboratoires de développement chimique prévus à Sisteron,
— d'autre part par des investissements progressifs de productivité et de capacité sur certaines installations».
* M. GIRAUD demande aussi quand seront livrées les villas des «Bastides de Chantemerle». Les travaux sont bien avancés, la commissmion d'attribution doit se réunir le 10 décembre 86 et les villas seront livrées fin janvier 87.
* Mlle ROBERT demande où en est l'acquisition de l'hôtel de la poste : il lui est répondu qu'une répnse de la S.A. HLM parviendrait en mairie le 8 décembre 86.
* Mlle ROBERT demande aussi où en est l'aménagement du jardin de la montée de la Citadelle. Il lui est répondu que le projet est subventionné et va être réalisé durant l'hiver.
* M. Claude REYNAUD demande d'intervenir auprès de Canal + car Sisteron n'est pas encore desservie. Il est répondu que l'intervention a eu lieu début décembre.

LA SEANCE EST LEVEE A 23 H.

© VILLE DE SISTERON

MUTECO la mutualité économique

- CHIRURGIE
  - Prise en charge du ticket modérateur
  - Libre choix de l'établissement et du praticien
- HOSPITALISATION MÉDICALE : Prise en charge du ticket modérateur
- FORFAIT HOSPITALIER à 100 % pendant 90 jours
- MALADIE : Remboursement à 100 % de tous les soins pris en charge par la Sécurité Sociale
- COTISATIONS TRIMESTRIELLES (complément. S.S.)

- de 50 ans .. 210 F ★ 50 à 60 ans .. 315 F ★ + de 60 ans .. 420 F

caisse chirurgicale et médicale mutualiste des alpes

SISTERON : place de la république, tél. 92.61.07.71 ★ **DIGNE :** rue a. richard, tél. 92.31.13.43

SISTERON

Le 31 décembre
à l'Alcazar à 22 h 00

SUPER NUITÉE DANSANTE

avec Roger Blanchard

- Soupe à l'oignon -

Organisation comité des fêtes

Tél. S.I. : 92.61.12.03

CONDENSÉ HISTORIQUE DE LA VILLE DE SISTERON

— CHAPITRE IV, Le dernier Comte de Provence vient d'être porté en terre. Par le mariage de Béatrix à Charles, la Provence entre dans la maison de France. Ce chapitre nous conduira, au travers des vicissitudes des Guerres de Naples, jusqu'à l'orée des Guerres de Religion.

Raymond Béranger V désirait ardemment unir sa quatrième fille Béatrix au Comte de Toulouse afin que soit constitué un Grand Royaume d'Occitanie qui tiendrait en échec le Royaume de France.

Le destin en décida autrement. Par les intrigues de Romée de Villeneuve et de Blanche de Castille auprès du Saint Père, le Comte de Toulouse fut écarté. Ce fut Robert d'Anjou, frère de Saint Louis qui recueillit le prestigieux héritage le jour de son mariage, le 19 Janvier 1246.

Béatrtix de Savoie, veuve de Raymond Béranger, en reconnaissance aux habitants de Sisteron fonda à la Baume un couvent de Dominicains. Cet acte fut passé au mois d'août de l'an 1248. le 1er Décembre suivant, Robert Evêque de Gap en posa la première pierre et bénit le cimetière. Le jour de l'Assomption de l'An 1252, le Dominicain Humbert de Lyon, Evêque de Sisteron en célébra la première messe.

Il y eut à Sisteron des contestataires contre la domination de Charles d'Anjou. Tel fut le cas de Guillaume de Ravennes que cite Papon dans son Histoire, tomme II, page 336. A la suite de cette sédition, des émeutres ravagèrent Sisteron ; les juifs furent égorgés et le Château entièrement détruit. Cela se passait vers 1255. Charles d'Anjou accorda alors l'amnistie en 1257. Seuls ceux qui prirent part à ces forfaits furent accrochés par le col aux ruines de la plus haute tour du château. Les corbeaux firent bombance. Il advint également que les obligations militaires de Sisteron augmentèrent. Le contingent de fantassins passa de 100 à 200, dont 1/4 d'arbalétriers à équiper aux frais des habitants.

Le 14 Mai 1286 les Etats de Provence se réunirent à Sisteron pour préparer la libération de leur souverrain Charles II alors prisonnier du Roi d'Aragon qui lui disputait le royaume de Sicile. Dès sa sortie de captivité, Charles II remercia les Sisteronais en confirmant les privilèges de la ville.

Le 3 août 1309, le fils de Charles II, Robert, Duc de Calabre est couronné par sa Sainteté Clément V qui venait de se fixer en Avignon. Les Nobles de Sisteron vinrent déposer leur hommage lige à ses pieds. Robert entrait en guerre contre la Sicile et préparait un armement formidable. Sisteron fut taxée de la somme de 7000 sols reforciats qu'elle tira à grand peine de l'escarcelle bien creuse de ses habitants.

A la mort de Robert, la Reine Jeanne monta sur le Trône. Après l'attentat où son époux André de Hongrie perdit la vie, elle se réfugia en Provence mais fut arrêtée à Aix et emprisonnée à Château-Arnaud. Ces dramatiques évènements présentaient une grave menace pour la paix. Le Conseil de Sisteron décida de prendre des mesurs d'urgence pour tenir tête à un ennemi éventuel. Le Bailli de Laincel proposa d'armer tous les citoyens valides depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 60. Les portes et les remparts furent mis en état de résistance au prix de nouvelles taxes prélevées sur les habitants. Une calamité en entraînant une autre, la peste se déclara dans la ville. Elle décima les classes les plus pauvres. Le nombre des travailleurs de peine diminua, ce qui entraina une augmentation du prix de l'heure du travail.

Après le désastre de la bataille de Poitiers, Arnaud de Cervole, dit l'archiprêtre, vint ravager la Provence. L'ennemi approchait de sisteron. Le conseil prit la décision de résister à outrance. Les maisons des faux-bourgs se transformèrent en redoutes. Des stocks de munitions de jet furent constitués, des fossés creusés, des palissades érigées. La garde aux tours devint permanente. L'annonce de la prise de la ville de Serres par 500 hommes d'armes fit activer les travaux. Pour dégager les remparts, on détruisit les maison de Foralpra et de Inviis. Des fortifications s'érigèrent sur le Mollard. Une compagnie de mercenaires, dénomés «brigands» fut enrolée moyennant un salaire de 5 florins mensuels. La terreur des habitants était telle que les nouvelles les plus fantaisites se colportraient. Le conseil décida que tout cri d'alarme intempestif coûterait sa langue à qui le pousserait. Cette décision fit que les muets se multiplièrent.

Tout cela ne servit à rien car nul ne vit jamais l'ombre de l'Archiprêtre et ses sbires.

Malgré l'apauvrissement général, la communauté décida en l'an 1365 de reconstruire le pont de la Baume qui menaçait ruine.

Le 24 Août 1366, une convention collective fixa l'heure du début et de la fin des travaux aux champs. A cet usage, et pour que la convention soit respectée, le Conseil décida de faire sonner matin et soir la grosse cloche du château.

En 1367, sur ordre du Roi de France, Bertrand Duguesclin vint assiéger Arles. Ces évènements replongèrent les sisteronais dans les alarmes. Les travaux des remparts reprirent. L'enceinte ne possédait que des vieilles tours carrées ; elles furent remplacées par celles que nous contemplons aujourd'hui. Un large et profond fossé, enjambé de ponts levis entoura la ville. Les artisans fabriquèrent toute une machinerie apte à lancer divers projectiles. Des centaines de litres de mauvaise huile furent stockés afin de grillers les assaillants qui tenteraient l'escalade des murs. Le besoin d'argent devenant urgent, le Sieur Reynaud Pellegrin fut mandé en Avignon pour négocier un emprunt de 2000 florins. Une partie de cet argent servit à recruter plusieurs compagnies de «brigands». La garde ne souffrant aucune défaillance, le Conseil décrêta une amende de 100 Marcs d'argent fit contre toute défection. En cas d'insolvabilité, le bourreau tranchat soit une main soit un pied, au choix du contrevenant.

Ce fut à cette époque que la ville s'empara de la Bastide du Rocher de Saint Etienne. Le Chatelain Françoix Chaix en prit le commandement et la munit d'une garnison et d'engins de jet. Cependant l'hiver devenait très dur, elle fut abandonnée et entièrement détruite afin que l'ennemi ne l'occupa. Il ne reste rien de nos jours de ce qui fut un imposant donjon.

Le 2 Septembre 1377 une lettre du Grand Sénéchal ordonna des battues contre les sangliers et les cerfs qui ravageaitn les cultures aux alentours de la ville.

Puis les éléments atmosphériques prirent le relais de la fureur des hommes. Les semences gelèrent en terre. La pénurie de pain devint extrême. Les officiers royaux durent par la force des armes procéder à desz ventes à des prix modérés. En 1386 un terrible incendie ravagea une grande partie de la ville.

Dans l'an 1388, le Comte Amédée de Savoie menaça d'envahir notre région. Il s'avança jusqu'à Seyne les Alpes. Puis ce fut Raymond de Turenne qui vint semer la terreur dans nos populations. En 1391, les troupes du Comte d'Armagnac qui partaient faire la guerre du Duché de Milan campèrent sous nos murs. Le Conseil interdisit l'entrée à ces 15.000 hommes d'armes. Ils s'en furent par le chemin des Combes vers la Seigneurie de Ribiers. Le progrès suivant la marche des armées, les premières bombardes apparurent sur nos murialles. On se persuada qu'avec ces terribles enfins, la guerre ne pourrait bientôt plus avoir lieu..

Sous les ordres de Raymond de Beauford, Vicomte de Valernes, quelques seigneurs du voisinage révoltés contre l'autorité s'emparèrent du château du Caire. Ils évacuèrent les lieux contre le paiement d'une rançon de 1000 florins. Puis ce fut Guilhem de Camizard, chef de bande, qui s'empara du château de Lazer et vint porter la désolation aux portes de Sisteron en détruisant Saint Gérôme. On s'allia à Gap et on mit le siège devant Lazer. Au cours d'une sortie, Camizard fut saisi et enfermé dans le château du Vicomte de Valernes. D'autres malandrins se joignirent à ceux de Lazer et il fallu payer un tribut de 1250 florins pour qu'ils consentent à abandonner le château et porter ailleurs leurs méfaits. Le 4 Novembre 1392, un autre chef de bande, Rigaud de Montomat, enleva le château de Briançon par escalade. De cette forteresse en plaine montagne les bandits descendaient semer la terreur jusqu'aux portes de Sisteron et de Digne. Ils détruisirent le château de Saint Symphorien. Une ligue des villes de Gap, Ribiers, Forcalquier, Digne, Seyne, Sisteron, se constitua contre l'ennemi commun. Une troupe considérable, accomagnée d'artillerie et de matériel de siège vint camper devant Brianson. On construisit deux vastes redoutes d'où l'artillerie bombarda la forteresse. Malgré un tir intense, un mois plus trd, de Montomat tenait toujours. Fallait il que son refuge soit protégé par des murs puissants. Il faut croire que ce CASTRUM de BRIANSON était une considérable enceinte fortifiée pour résister à un tel déploiement de moyens offensifs et contenir une importante garnison. Ce fut par le versement de 800 florins qu'ils consentirent à évacuer le châtaeu après l'avoir totalement détruit. Amateurs d'histoire, ne cherchez pas les vestiges de cette enceinte médiévale. De nos jours rien, absolument rien, n'indique que sur le plateau de Brianson s'élevait une redoutabl forteresse.

Malgré l'épuisement de ses finances, Sisteron dut encore subvenir aux frais d'entretien de plusieurs compagnies de «Brigands», lors des sièges de Saint-Paul, Vitrolles, Roquemartine. Ces guerres se terminèrent avec la mort de Raymond de Turenne qui se noya dans le Rhône en l'an 1400. La fin de cette année conduisit dans notre ville Vincent Ferrier, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Son éloquence spirituelle contribua à refaire prendre conscience à nos concitoyens de la nécessité absolue des devoirs religieux. Une délibération du Conseil constate la valeur des prédications de ce grand Apôtre, ainsi que les salutaires fruits spirituels qu'en recueillirent la population. Ce fut à cette époque de retour à la paix que le Clergé dut subir de dures réformes, obligatoires après ces décennies de désordre. Ainsi que l'écrit Monsieur de Laplane : «Il leur est recommandé d'éviter les cabarets, la société des jongleurs et des baladins, de jouer aux dès ou à la paume en public, et surtout de ne point quitter le Service Divin pour courir avec des femmes ou danser avec elles dans la rue.... Ce fut en 1402 que nous eûmes notre première horloge, livrée par Maitre Girardin le Petit. Elle pesait cinq quintaux. Son prix fut de 70 florins. On la plaça tout en haut du château afin que tous purent l'admirer et l'entendre. Dans la même année, Charles du Maine, Prince de Tarente, Gouverneur de Provence, en l'absence de son frère le Roi Louis II, vint dans nos murs. Toute la population se porta en grande pompe à sa rencontre. En 1408, le Roi Louis vint visiter sa bonne ville de Sisteron. Il fut logé dans la maison de Réforciat, d'Agout, Seigneur de Mison et de Volonne. La Chambre du Roi fut recouverte d'une couche de paille en guise de tapis, son trône fut constitué d'une escabelle confectionnée avec deux avirons de radeau.

Par une belle journée de l'an 1428, des voyageurs se rendant de Sisteron à Gap par le chemin Royal, découvrirent sur son bord des potences toutes neuves où se balançaient les corps de suppliciés. Le Seigneur de Mison venait d'ordonner que soient élevées ces fourches patibulaires et son boureau les inaugura sur le champ en y accrochant par le col quelques misérables qui croupissaient dans la fange des cachots de son nid d'Aigle.

A Sisteron, on s'aperçut très vite que ces sinistres échafaudages s'élevaient sur le territoire de la Communauté. Un procès fut ouvert contre le Seigneur de Mison. A l'époque, ces chicanes, sources de revenus pour toutes sortes de Gens de Robe, trainaient en longueur. Celle ci se conforma à la règle et ne trouva son aboutissement qu'ne l'an 1490. C'est à dire combien de corbeaux s'engraissèrent de par le bon plaisir du Seigneur de Mison qui leur offrait une pitance régulière et abondante, en ces temps sinitres où la vie humaine possédait si peu de valeur. Le fils du Roi René, Jean, Duc de Calabre, visita le Monument de Pierre Ecrite en l'an 1443. Il faut croire que déjà, Théopolis et Dardanus faisaient courir nos illustres et érudits touristes. Espérons qu'un de ces jours quelques archiviste découvrira la chronoqie qui dut être établie à cette occasion. Ainsi en saurons nous peut être davantage sur les ruines de la Cité de Dieu. Pendant sa visite, le Duc de Calabre logea dans la Maison des Antonins de la Baume. Ce faubourg se trouvait alors dans un tel état de décrépitude et sans ressources qu'il dut se résoudre à se faire rattacher à la Cité de la rive droite. Ce qui fut fait par un acte solennel le 4 Avril 1445. Le 15 juillet 1453, le bon Roi René franchit nos porte pour se rendre à Gap afin d'y réduire une sédition.

En 1451 et en 1458, la peste sévit dans la ville, puis en 1479 et en 1482. Devant le Fléau, le Conseil portat son Assemblée à Valernes, Saint Geniez, grand producteur de blé (qui le croirait de nos jours ?) refusa tout contact avec les sisteronais chargés d'en négocier l'achat. Les transactions se firent par dessus une barricde qui coupait la VIA de Dardanus.

Nous sommes en juillet 1480, les cloches sonnent le glas. Dans les rues la population met les genoux dans la poussière et prie. Le bon roi René vient de rendre l'âme. Le peuple sait que toute succession est chargée de menace. Les grands vont encore s'entredéchirer. Charles du Maine à peine reconnu comme Comte de Provence, la sédition s'organise. Un parti Lorrain est constitué. Une armée de contestataires se forme à Mison. Louis XI, Roi de France, envoie une force de 18.000 lances qui se joint aux troupes de Charles III, Comte de Provence. La lutte est courte et se termine par la prise de Forcalquier et la démolition de son château, le 23 juillet 1481.

Le 11 décembre 1481, Charles III passa de vie à trépas. Il avait fait établir son testament par Maître Geoffroy Talamer : il léguait la Provence à la Couronne Royale de France.

LES SISTERONAIS DEVENAIENT FRAÇAIS.

Notre ville entrait dans le siècle sous de mauvais présages : la population, décimée, par les guerres et les épidémies, avait diminuée des 2/3, les campagnes ne produisaient plus ; les caisses de la ville sonnaient le creux. Il fallait à nouveau réparer le pont de la Baume. On fit des prodiges pour trouver l'argent nécessaire.

En 1511, le Tribunal fut saisi d'une plainte, contre des insectes qui dévoraient les récoltes. On ne sait quelle sentence fut rendue.

Malgré les misères, les sisteronais assistaient en foule aux spectacles nommés «Moralités». Les représentations en revenaient à une Société de jeunes gens dont le chef s'appelait «Abbée de la Ville ou de la Jeunesse».

En 1516 eut lieu, pour une question de limites de pâturage et de saisie de bestiaux, un grave affrontement entre la population de Noyers et l'ombrageux Seigneur de Ribiers, Antoine de Mévolhon. Cet homme d'un caractère d'une rare violence envenima au pire la colère des antagonistes. Dans une entrevue de conciliation sur la Montagne de Brison, il tira son épée et fit prisonnier, en dépit du Droit, le Capitaine de la Cour Royale de Sisteron, venu parlementer. Ces violences se terminèrent par la sentence du Parlement d'Aix qui condamna Mévolhon.

La guerre pour le Royaume de Naples continuait. Le Roi François 1er, en route pour l'Italie, passa à Sisteron el 13 Janvier 1516. La famille Royale logea dans la Maison de Noble Gaspard Curet, Seigneur du Saint Vincent.

En 1524, le Roi fut de nouveau dans nos murs, en route pour Pavie, le Chevalier Bayard et ses Gendarmes tint garnison dans notre ville du 12 Mai 1522 au 22 Juillet suivant. Ces rudes hommes de guerre firent un grand usage de sel afin d'attiser leur soif et engloutir force barriques du délicieux vin des côteaux de la Baume.

François 1er transita à nouveau par nos routes. Il revenait d'Italie pour tenter de former une ligue où devait entrer Soliman II, Empereur des Turcs. Charles Quint, effrayé par les conséquences possibles d'une telle alliance, s'empressa de conclure une trêve. Pour lutter contre une éventuelle alliance, s'empressa de conclure une trêve. Pour lutter contre une éventuelle action de l'Empereur contre la Provence, on leva des troupes.

Sisteron dut fournir un détachement de 56 hommes.

Dans l'ombre et le silence des monastères, de terribles évènements se préparaient. Les doctrines de Calvin et de Luther gagnaient chaque jour du terrain contre la Papauté.

Sisteron allait horriblement souffrir de ces affrontements fraticides. Ces épreuves, dont le récit est gravé dans la roche du prochain chapitre.

NOTA : A l'époque, le terme de «BRIGANDS» désignait des hommes d'armes revêtus d'une cotte de maille longue, la «brigandine», et qui louaient leur science de la guerre.

R. CORREARD.

© VILLE DE SISTERON

avant transformation
OPÉRATION BLEU BLANC ROUGE
REMISE
par escompte de Caisse sur Prix marqués
- 20 % sur Prix BLEU
- 30 % sur Prix BLANC
- 40 % sur Prix ROUGE
Ces réductions ne s'appliquent qu'aux modèles marqués d'une étiquette correspondante
du 20 déc. 86 au 3 janvier 87
JULIEN votre chausseur
Notez bien l'adresse - 9, Rue Saunerie SISTERON

★ RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE ★
Restaurant «LE FONTAN»
le cocktail nouvelle année
le mille-feuille de foie gras et filet d'oie fumé
le feuilleté de St-Jacques aux épinards frais
le sorbet poire
la gigue de chevreuil à la gelée d'airelles
le crottin de chavignol rôti sur salade aux noix
l'assiette de fruits frais au sabayon de mandarine impériale — 1/2 LANSON
MENU : 380 F - RESERVATIONS AU 92.79.92.36
17, ALLEE ARTHUR GOUIN — 04700 ORAISON

«LA BONNE CROÛTE»
Boulangerie SCANU Jean-Yves
54, Rue Saunerie - 04200 SISTERON
-—- Téléphone : 92.61.12.32 -—-
★★ POUR LES FÊTES ★★
Bûches pur Beurre - Pain de Campagne - Levain
Seigle - Complet - Olives - Noix & Enchois

CENTRE DE LOISIRS
La Médaille de la Jeunesse et des Sports à Mme ARNOUX

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

Photo R. BRIOIS : Bernadette ARNOUX au centre entourée de M. SPAGNOU à g. et du représentant du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

A l'issue de l'Arbre de Noël des Employés Municipaux, M. Daniel SPAGNOU Maire et Conseiller Général et le représentant du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports ont eu le plaisir de remettre à Mme Bernadette ARNOUX, responsable du Centre Municipal des Loisirs, la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Employée Municipale depuis 1981, Mme ARNOUX a la lourde charge de diriger d'une part le Centre et ses nombreuses activités, mais aussi les Centres Aérés d'été, d'automne et de printemps qui connaissent chaque année de plus en plus d'intérêt.

Près de 100 enfants participaient en Août au Centre Aéré et il convient pour Bernadette ARNOUX de diriger l'équipe d'animateurs, d'organiser les campings, de mettre en place les activités et de répondre à toutes les demandes enfants.

Cette distinction est amplemetn méritée et nous adressons à Bernadette ARNOUX les félicitations du Journal.

CROSS
★★★

Le département des Alpes de Haute-Provence a brillament figuré Mercredi 17 Décembre à Martigues au palmarès des Championnats d'Académie de Cross.
C'est le résultat d'un patient travail d'entrainement de nombreuses associations sportives scolaires du département.

C'est aussi le fruit d'une bonne saison de cross qui a vu d'une part quasiment tous les établissements scolaires du 2e degré organiser leur cross et d'autre par l'UNSS le challenge d'endurance du Conseil Général et le Championnat Départemental de Cross qui ont totalisé plus de 1200 participants.

17 Associations sportives scolaires et 184 Athlètes de notre département ont participé à ces Championnats d'Académie.

Les 5 meilleurs alpins de Haute-Provence dans chaque catégorie d'âge :

Benjamins garçons
6e PONZA, Barcelonnette
11e BOVAS, Barcelonnette
14e AUTRIC, Barcelonnette
16e TROTTAIN, Gassendi - Digne
17e MIMET, Barcelonnette

Benjamins filles
5e AUTRIC, Barcelonnette
7e RICOU, Barcelonnette
13e TARTINVILLE, Barcelonnette
15e GIRAL, Barcelonnette
20e NEGRO, Gassendi - Digne

Minimes garçons
12e PLUMECOCQ, Borrely - Digne
20e IVARS, Riez
37e FARAUD, Banon
39e FABRE, Barcelonnette
54e SABATER, Barcelonnette

Minimes filles
9e AUTRIC, Barcelonnette
20e MICHEL, Barcelonnette
30e BERAUD, Barcelonnette
38e PASCAL, Barcelonnette
48e BENCHELEF, Giono - Manosque

Cadets garçons
3e HEBIDI, ENP Castel Bevons
10e MARTINI, Barcelonnette
15e ELKAOUDA, ENP Castel Bevons
18e MEDJOUB, ENP Castel Bevons
21e JULLIEN ENP, Castel Bevons

Cadettes filles
2e ELBELE, Barcelonnette
4e CIBOULE, Barcelonnette
25e CHARBONNIER, Barcelonnette
30e SALVADOR, Barcelonnette
34e HEBRARD, Sacré-coeur - Digne

Juniors garçons
13e JOUGLET, L.T. Digne
21e GIRARD, L. Sisteron
34e LAMBIEL, EDM Ste Tulle
37e CIFRE, EDM Ste Tulle
38e ROSSAT, EDM Ste Tulle

Juniors filles
1er BRUN Corinne, L. D. Neel - Digne

PING PONG
●●●●●●●●●

RÉSULTATS
DI Equipe A — Gap 13 - Sisteron 5

DI Equipe B — Sisteron 9 - St Paul 9

DII — Sisteron 14 - Ste Tulle 4

Résultats Moyens ce Dimanche, la Palme ira aux jeunes qui continuent sur leurs lancées par une nouvelle victoire.

Nous remercions, la Municipalité ainsi que les Bénévoles pour les travaux effectués au club.

École de Tennis de Table le Mercredi de 14 h à 16 h. Montée de la Citadelle.

BASKET : LES FÉMININES BATTUES PAR DIGNE
=-= =-= =-= =-=

Photo R. BRIOIS : l'équipe féminine de SISTERON

Malgré l'absence de trois joueuses titulaires, les sisteronaise se sont bien défendues face à l'ASPTT Digne et ne se sont inclinées que par 36 à 34, score très serré.
L'arbitre M. ALLIES Président départemental de Basket a beaucoup apprécié cette partie qui s'inscrit dans le cadre des compétitions seniors 04/05 du basket féminin.
Pour une première année, les sisteronaises se comportent de la meilleur façon et les conseils de l'entraineur M. MARDINLI portent leurs fruits.
Nous retrouverons certainement cette équipe à un niveau supérieur prochainement et nous la félicitons d'ores et déjà de ses résultats.

CLASSEMENT FINAL CHAMPIONNAT D'AUTOMNE 1986
==========

	Cla	Pts	M.J	G	N	P	Bp	Bc	Db	Pén	Forf
ABATTOIR	1	33	12	10	1	1	46	17	+29	—	
MUNICIPAUX	2	32	12	9	2	1	48	20	+28	—	
MONTLAUR	3	30	12	7	4	1	43	22	+21		
SAPCHIM	4	27	12	6	3	3	24	14	+10	—	
SANOFI	5	27	12	7	2	3	26	17	+9	1 pt	
COMMERÇANTS	6	26	12	8	—	4	35	19	+16	1 pt	1 pt
SALARIÉS AGRIC.	7	21	12	4	1	7	21	28	-7		
MEDICAL SANTE	8	21	12	4	2	6	21	29	-8	1 pt	
MEDIFOOT	10	19	12	2	3	7	19	37	-18		
MOULLET	11	15	12	2	2	8	18	34	-16		3pts
G.T.M.E.	12	15	12	1	1	10	11	40	-29		
EQUIPEMENT	13	14	12	2	1	9	14	37	-23	2pts	1 pt

PROCHAINE RÉUNION DES RESPONSABLES
--- MARDI 20 JANVIER 1987 ---
A 20 H 30 BATIMENT DU TIVOLI

-★★- DISTINCTIONS -★★-
POUR 4 MUSICIENS DES T.D.A
-★★★★- -★★★★- -★★★★-

Photo R. BRIOIS : de g. à d. Alexandre RICHAUD, Léon AILHAUD, Louis ANDRE et Serge AILHAUD.

Au cours du concert de Sainte Cécile donné à l'Alcazar, quatre musiciens des Touristes des Alpes ont eu l'agréable surprise de se voir décerner des distinctions qui honorent l'harmonie.
Le Président BIBOUD faisait l'éloge des récipiendaires avant que Mlle ROBERT adjoint au Maire chargée des Affaires culturelles et Présidente de l'École municipale de Musique, M. GATTO Président de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales et Félix SAPPEI Président Honoraire étaient chargés de remlettre les distinctions.

Léon AILHAUD : Médaille d'Or des Vétérans avec Palme pour 56 années d'activités au sein des Touristes des Alpes.
Alexandre RICHAUD : Médaille d'Or des Vétérans de la Confédération Nationale pour 53 ans d'activités pour la musique.
Serge AILHAUD et Louis ANDRÉ : Médailles d'Argent de la Confédération musicale pour 30 années d'activité aux T.D.A.
Nos félicitations à ces 4 Musiciens.

© VILLE DE SISTERON

PROGRAMME TÉLÉ

★ Réveillon Dansant ★
Hôtel- Restaurant MARROU
Rte Napoléon - 05110 LA SAULCE
(Htes Alpes) - Tél. 92.54.20.02
-★- Menu de la St Sylvestre 320 F. -★-
Huitres chaudes au foie gras
Homard à l'armoricaine
L'Aloyau forestière au Lactaire délicieux
Pommes noisettes
Salade ★ Fromage ★ Bûche Maison
1 Bouteille de vin pour 2 personnes
1 Bouteille de champagne pour 6 personnes
★★ COTILLONS ★★

HOTEL TOURING
★NN Auberge Napoléon
04290 Volonne - Tél. 92.64.07.54
★ Super Réveillon dansant ★
du 31 décembre toute la nuit
320 F. avec cotillons et sono
Apéritif
Foie gras d'oie - Assiette Scandinave
Médaillon de Langouste Américaine
Cuissot de Chevreuil aux morilles
Bouquetière de légumes - Plateau de Fromages
Bûche du nouvelle an - 13 desserts
Vin à volonté - 1 coupe de champagne
Réservez vite, places limitées. Au 92.64.07.54
★ VENEZ DÉGUSTER SES MENUS ★
De Noël et jour de l'an 80 F. - 120 F
★ Cuisine faite par le patron ★

Charpente Couverture
★★ Maçonnerie ★★
DERBEZ Fres
= = Le Plan de la Baume = =
• 04200 SISTERON •
Téléphone : 92.61.43.85

Propriétaire du titre : M. Gérard SEGOND
Locataire gérant : Société de Presse et d'Edition des Alpes du Sud, S.A.R.L. au capital de 2.000 Francs dont le siège est : GAUBERT - 04000 DIGNE pour une durée de 50 années.
Gérant de la société : Monsieur Gérard SEGOND
Tirage : 1.750 exemplaires chaque semaine.
Commission Paritaire des Agences de presse N° 53442

TF1

★★★★ SAMEDI 27 DÉCEMBRE ★★★★
12.00 Emission : «Tournez ... Manège»
13.00 Le journal de la une
13.50 La séquence du spectateur
14.20 Série : «La petite maison dans la prairie»
15.15 Dessin animé : «Astro le petit robot»
15.45 Course du Tiercé à Vincennes
16.00 Temps X
16.55 Mini-mag
17.25 Série : «Agence tous risques»
18.20 Trente millions d'amis
19.00 Auto-moto 1
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal de la une
20.35 Téléfilm : «Une vie comme je veux» (1/2) Miou-Miou, P. Arditi
22.10 L'équipe Cousteau au Mississipi
00.00 Une dernière
00.15 Les incorruptibles

★★★ DIMANCHE 28 DÉCEMBRE ★★★
12.00 Télé Foot 1
13.00 Le journal à la une
13.25 Starsky et Hutch.
14.20 A la folie pas du tout
15.00 Sports dimanche
17.30 Les animaux du monde
18.00 Série : «Pour l'amour du risque»
19.00 Le magazine de la semaine :7/7.
20.00 Le journal à la une
20.30 Film : «Courage fuyons» avec J. Rochefort, C. Deneuve
22.10 Sport dimanche soir
23.20 Une dernière

★★★★ LUNDI 29 DÉCEMBRE ★★★★
11.30 Croque vacances
12.00 Tournez... Manège
13.00 Le journal de la une
13.50 Série : «La petite maison dans la prairie»
14.45 Film : «Les turbans rouges»
16.40 «Croque vacances» par C. PIERRARD
16.55 Feuilleton : «Omer pacha»
17.25 Feuilleton : «La pêche miraculeuse»
18.25 Le mini-journal, de P. DEVRET
18.35 La vie des botes, M.A.S.K., les popples
19.10 Feuilleton : «Santa Barbara»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Film : «Le serment de Robin des Bois» avec R. Greene, P. Cushing
23.05 Une dernière

★★★★ MARDI 30 DÉCEMBRE ★★★★
12.00 Tournez... Manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «La petite maison dans la prairie»
14.40 Emission : «Croque-Vacances»
17.05 Feuilleton : «L'appel de l'or»
17.30 Feuilleton : «L'île mystérieuse»
18.25 Le mini-journal de P. DEVRET
18.40 La vie des botes, M.A.S.K., les popples
19.10 Série : «Santa barbara»
19.40 Expression directe
20.00 Le journal
20.35 Feuilleton : «Arsène Lupin» avec G. Descrieres
21.35 « »
00.10 Une dernière

★★★ MERCREDI 31 DÉCEMBRE ★★★
12.00 Tournez... Manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «La petite maison dans la prairie»
14.40 Croque-vacances
16.30 « »
17.30 Feuilleton : «L'île mystérieuse»
18.25 Mini-journal par P. DEVRET
18.40 La vie des botes, etc....
19.10 Série : «Santa Barbara»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Comédie : «Turlututu»
22.10 Spectacle : «Black and blue» avec R. BROWN, J. PREACHER

★★★★★ JEUDI 1er JANVIER ★★★★★
12.00
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «La petite maison dans la prairie»
14.40 Émission : «Croque-Vacances»
15.25 Quarté en direct de Vincennes
15.35 «Croque-Vacances»
16.45 « »
17.30 Feuilleton : «L'île mystérieuse»
18.25 Mini-jounal par P. DEVRET
18.40 La vie des botes
19.10 Série : «Santa Barbara»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.30 Film : «La belle et l'empereur» avec R. Schneider
22.05 Ballet : «Carolyn Carlson»
23.30 Film : «La dame de Monsoreau»
00.30 Une dernière

★★★★ VENDREDI 2 JANVIER ★★★★
12.00 Tournez... Manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «La petite maison dans la prairie»
14.40 Émission : «Coque-Vacances»
17.30 Feuilleton : «l'île mystérieuse»
18.25 Le mini-journal de P. DEVRET
18.40 La vie des botes
19.10 Série : «Santa Barbara»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Émission : «Carnaval»
21.55 10e Anniversaire de l'Orchestre Lille.
23.20 Film : «La dame de Monsoreau»

A2

★★★★ SAMEDI 27 DÉCEMBRE ★★★★
12.05 A nous deux
13.00 Antenne 2 midi
13.35 Série : «L'homme qui valait 3 milliards»
14.25 Bug's Bunny
14.55 Les jeux du stade
17.00
18.00 Série : «Tropique du crabe»
18.50 Jeu : «Des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités Régionalés
19.40 «Affaire suivante»
20.00 Journal
20.35 Téléfilm : «La belle otero» (1/3) avec A. MOLINA, H. KEITEL
22.25 Émission : «Les enfants du rock» avec «DIRE STRAITS»

★★★ DIMANCHE 28 DÉCEMBRE ★★★
11.30 Dimanche Martin
13.00 Antenne 2 midi
13.30 Noël de Matignon à l'opéra
14.30 Série : «Magnum» avec T. SELLECK
15.25 L'école des Fans, J.L. Lahaye
16.25 Le kiosque à Musique
17.00 Feuilleton : «Pavillons lointains» (2/3) avec B. CROSS, F. DEAN, M. PEACH
18.50 Stade 2
19.30 «Maguy»
20.00 Journal
20.35 Téléfilm : «Le belle otero» (2/3)
22.25 Baryschnikov
23.25 Edition de la nuit

★★★★ LUNDI 29 DÉCEMBRE ★★★★
12.05 «La force du destin»
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.50 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : « »
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.05 Feuilleton : «Le pont sur la moselle»
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le petit théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.35 Téléfilm : «La belle otero»
22.15 Michel GALABRU, portrait
00.00 Edition de la nuit

★★★★ MARDI 30 DÉCEMBRE ★★★★
12.05 Série : «La force du destin»
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.50 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : « »
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.05 Feuilleton : «le pont sur la moselle»
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu : «Des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.35 Film : «Alamo» avec John WAYNE R. WIDMARK, L. HARVEY
23.20 Cinéma-cinémas
00.15 Edition de la nuit

★★★ MERCREDI 31 DÉCEMBRE ★★★
12.05 Série : «La force du destin»
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.50 Film : « »
15.25 Récré A2
17.40 Terre des bêtes
18.05 Feuilleton : «Ma sorcière bien aimée» avec E. Montgomery, D. York
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu : «Des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
20.00 Le Journal
20.35 «Un certain Leeb show» au Moulin rouge
22.00 Soirée Offenbach
23.45 Ici on réveillonne

★★★★★ JEUDI 1er JANVIER ★★★★★
12.05 Série : «La force du destin»
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.35 Récré A2
14.15 Film : « »
16.45
17.50
19.00
20.00 Le journal
20.35 Film : «La guerre des étoiles» avec M. HAMILL, H. FORD
22.40 Le sotisier
23.40 Champagne

★★★★ VENDREDI 2 JANVIER ★★★★
12.05 Série : «La force du destin»
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.50 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : « »
15.55 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récré A2
18.05 Feuilleton : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'est la vie
18.40 Jeu : «Des chiffres et des lettres»
19.00
20.00 Journal
20.35 Séric : «Deux flics à Miami» (16)
21.30 Apostrophes
22.40 Edition de la nuit
22.50 Cycle Western : «Le Gaucher» avec P. NEWMAN, L. MILAN

FR3

★★★★ SAMEDI 27 DÉCEMBRE ★★★★
14.55 Téléfilm : «Good bye Mr Chips»
17.30 Emissions pour la jeunesse Génies en herbe
17.55 Croqu'soleil
18.00 Décrochage régional
19.00 Flash infos
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «la panthère rose»
20.05 Le Disney Channel Les aventures de Winnie l'ourson
20.35 DTV - 20.40 Bon week-end Mickey
21.00 Série : «Zorro» avec Guy Williams
21.15 Donald Duck présente
21.25 DTV
21.30 Disney Souvenirs:
22.00 Soir 3
22.30 Série : «Dynastie» (2) «LE RETOUR» avec J. Forsythe, L. Evans, J. Collins, J. James
23.00 Musiclub

★★★ DIMANCHE 28 DÉCEMBRE ★★★
14.30 Sports loisirs
16.00 Deux ans de vacances
17.00 Amuse 3
17.25 Les Entrechats
17.55 Splendeur Sauvage
18.25 RFO Hebdo
18.55 Amuse 3 : «Cats'Eyes» «Muppets Babies»
19.45 Cherchez la France
20.05 Benny Hill
20.35 Opérabouffe : «L'étoile»
21.40 Aspects du Court métrage français
21.55 Soir 3
22.30 Cinéma de minuit : «Cluny Brown» avec C. BOYER, J. JONES

★★★★ LUNDI 29 DÉCEMBRE ★★★★
14.15 Laurel et Hardy
14.30 Téléfilm : « »
15.00 Émission : «Les évasions célèbres»
16.00 Deux ans de vacances
17.00 Un noël pas commes les autres
17.55 Croqu'soleil
18.00 Décrochage régional
18.55 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.00 Tous en piste
20.35 Film : «PAROLES ET MUSIQUE» avec C. Deneuve, R. Anconina, C. Lambert
22.20 Soir 3
22.40 Pare chocs

★★★★ MARDI 30 DÉCEMBRE ★★★★
14.30 Téléfilm : « »
15.00 Evasions célèbres
16.00 Deux ans de vacances
17.00 Mickey, donald et compagnie
17.55 Croqu'Soleil
18.00 Décrochage régional
18.55 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.00 Tous en piste
20.35 La dernière séance : Spencer TRACY «Capitaine sans loi» «Le père de la mariée» «Allons donc papa»
00.00 Soir 3

★★★ MERCREDI 31 DÉCEMBRE ★★★
14.00 Grace à la musique
16.00 Deux ans de vacances
17.00 Mickey, Donald et compagnie
17.55 Croqu'Soleil, Décrochage régional
18.55 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.00 Tous en piste
20.30 Magic island
22.25 C'est aujourd'hui demain
1.00 Film : «The harvey girls»

★★★★★ JEUDI 1er JANVIER ★★★★★
14.30 Film «Le solitaire de Fort Humboldt» avec C. BRONSON
17.00 Bonne fête et amuse 3
19.00 Le pédalo de Sylvestre
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.00 Tous en piste
20.30 Film : «L'aile ou la cuisse» avec L. DE FUNES, COLUCHE
22.40 Soir 3

★★★★ VENDREDI 2 JANVIER ★★★★
14.30 La gloire de Samba
15.00 Prélude bis
16.00 Deux ans de vacances
17.00 Mickey, Donald et Cie
17.55 Croqu'soleil
18.00 Décrochage régional
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.00 Tous en piste
20.30 Série : «Le tiroir secret» avec M. MORGAN, M.F. PISIER, J. MOREAU
21.25 Maria Callas en concert (2e partie)
22.10 Soir 3
22.35 Décibels

SISTERON-JOURNAL COMMUNIQUE

En raison du 1er janvier férié, nous demandons à tous les annonceurs, publicitaires, aux associations sportives et culturelles, ainsi qu'à toutes les personnes désireuses de faire paraître leurs articles dans le «Sisteron-Journal» du 3 janvier, de bien vouloir nous faire parvenir les copies avant le mardi 30 décembre 8 h dernier délai. Nous les remercions par avance.

© VILLE DE SISTERON

MAIRIE DE SISTERON - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

«Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE»

Complétez la grille ci-dessous et retournez-la accompagnée du règlement à l'ordre de
SISTERON-JOURNAL - Mairie de Sisteron - 04200 SISTERON - Téléphone : 92.64.34.96

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces
RENCONTRES - MARIAGES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - CARAVANING - BATEAUX - IMMOBILIER - DIVERS - ETC...

La ligne : **10,00 F TTC** ★ DOMICILIATION AU JOURNAL : **+ 15 F** ★ ENCADRÉ : **20 F**
REMISES : 2 parutions 20 % — 3 parutions 25 % — 4 parutions 30 %

Semaine du .....
Total TTC .....
parution après paiement
☐ chèque
☐ Espèces

PERMANENCES au bureau du Tivoli tous les mardis et mercredis de 10 h à 12 h

JEU N° 110

★ VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ? ★

Tous les samedis, notre photographe se rendra sur le marché de SISTERON et prendra des photos qui seront publiées une par une sur le journal. Suivant le temps, les photos seront prises dans des assemblées, réunions, galas ...

La première personne à se reconnaître sur le cliché gagnera 50 francs. Il suffit pour cela de se rendre à **«LA BOITE A MUSIQUE» - RUE DROITE — 04200 SISTERON** *et de se présenter à Monsieur BRIOIS à partir du samedi 14 h jusqu'au mardi soir 18 heures au plus tard. Cette semaine c'est Mlle Caroline DAVID, 04200 SALIGNAC, qui gagne les 50 F. offerts par le Sisteron journal.*
Bonne chance pour le n° 110.

TOURING NAPOLEON

Hôtel ★★NN - Bar - Restaurant
22, Av. de la Libération - 04200 Sisteron
-—- Téléphone : 92.61.00.06 -—-

Menu de la St Sylvestre 300 F.

Apéritif du Napoléon - Coktail Hawaïen
Intercale de poissons au coulis d'écrevisses
Cuissot de sanglier sauce grand veneur
Légumes en fêtes - Plateau du Berger
Bombe glacée - Danse - Animation - cotillons
Gratinée à l'oignon à l'aube

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les arcades. Tél. 92.61.15.60
04200 — SISTERON

PARTICULIER VENDS
TERRAIN
lotissement
Montagne de Lure
A PEIPIN - 850 m²
s'adresser au journal qui transmettra

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé - rue des cordeliers
04200 SISTERON - Tél. 92.61.24.76
— TIERS PAYANT —

PAOLILLO M
LE CALENDAL
Tél. 92.61.15.76
04200 Sisteron
TABAC

PARTICULIER VENDS
TERRAIN
lotissement
Montagne de Lure
A PEIPIN - 1300 m²
s'adresser au journal qui transmettra

RICHAUD Georges
TÉLÉVISION ÉLECTRO MÉNAGER
15, Avenue Paul Arène - Tél. 92.61.13.62 - Sisteron
★ La Maison des Grandes Marques ★
Téléviseurs SCHNEIDER, THOMSON, PHILIPS
Ménager THOMSON, MIELE, THERMOR
—— Service après-vente — Crédit ——

SISTERON
Samedi 27 décembre
— salle des fêtes —
à l'Alcazar à 20 h 30
SUPER CONCOURS DE
BELOTE
Téléviseur, agneau, faisan, canard, jambon, sanglier, etc ...

PROTECTION CONTRE LE VOL
★ ÉTUDE & RÉALISATION ★
«««« DESSAUD FRERES »»»»
Les Grandes Blaches - 04200 Mison
TÉL. : 92.61.08.03 et 92.61.41.73

★ PETITES ANNONCES ★

★ IMMOBILIER ★

Particulier VENDS ou LOUE appartement T3 libre dans villa neuve. Tél. 92.61.02.17

A VENDRE Sisteron centre ville, appt. F5, 100 m², chauffage central, indépendant. Tél. 92.61.02.51

★ DIVERS ★

Cause dble emploi VENDS machine à coudre élect. portative pied de biche articulé, 500 F. Tél. 92.64.03.15 HR

VENDS lit Gigogne 2 lits de 90 cm, Tél. après 17 h au 92.61.10.53

Part. VENDS Salle de séjour acajou palissandre, Living en 220, table assortie, 6 chaises + Bar, 4000 F. Très bon état. Tél. 92.64.36.07 H.R.

A VENDRE récupérateur chaleur plaques fontes état neuf + ensemble rotin banquette + étag. bon état + menuiserie pour intérieur portes + fenêtre très bon état. Tél. 92.61.09.07

VENDS 2 lits pliants complets tête et pied de lit en bois + 2 matelas supplémentaires, dim. 70 × 1,90 m, 600 F. Tél. 92.64.03.15 HR

★ VÉHICULES ★

VENDS 4 roues 505-504 pneus neige dont 2 cloutés. Tél. HB 92.78.62.94, le soir 92.34.07.63

VENDS Fiat 126 4 CV, 78 peint nv amorti. nf. Pneux nf. Radio 52 000 km, belle occas. à saisir. px. 8000 F. Tél. 92.61.21.96

VENDS R18 GTD, 1982, prix argus. Téléphone : 92.61.16.88

VENDS J9, Mini-bus, 14 places, An 82, Prix 35 000 F. Tél. 92.68.33.73 H.R.

CINÉMA REX = SISTERON =

SAMEDI 27 DÉCEMBRE
14 h - 16 h 30
«Les mini-pouss» & «Les goonies»
18 h 30
«Thérèse» & «Banco»
21 h 00
«8 millions de façon de mourir» & «Thérèse»
23 h 15
«8 millions de façons de mourir» & «Banco»

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE
14 h - 16 h 30
«Les mini-pouss» & «Les goonies»
18 h 30
«Thérèse» & «8 millions de façons de mourir»
21 h 00
«Thérèse» & «Banco»

LUNDI 29 et MARDI 39
14 h - 16 h 30
«Les mini-pouss» & «Les goonies»
18 h 30
«Thérèse» & «8 millions de façons de mourir»
21 h 00
«Thérèse» & «Banco»

★ La semaine prochaine ★
«2 flics à Chicago», «Bambi», «Autour de minuit», etc ...

★ Toute l'équipe du Rex ★
vous souhaite d'agréables
★ fêtes de fin d'année ★

«MADAME PICHON»
HÔTEL ★ RESTAURANT DES VOYAGEURS
04160 Château-Arnoux - tél. 92.64.00.26
repas de la st sylvestre
soupe à l'oignon à partir de 3 h du matin

© VILLE DE SISTERON